

CABINET

Arrêté n° 10 510 /MDN/CAB

Portant nomination de la personne responsable des marchés publics de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense nationale.

LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE,

VISAS :

Vu la Constitution ;



DGRH/MDN

Vu la loi n° 10 - 2021 du 27 janvier 2021 portant statut général des militaires et des gendarmes ;

Vu la loi n° 17 - 2023 du 27 mai 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 10 - 2021 du 27 janvier 2021 portant statut général des militaires et des gendarmes ;



DGAN/MDN

Vu le décret n° 2001 - 198 du 11 avril 2001 portant attributions et organisation du ministère de la défense nationale ;

Vu le décret n° 2009 - 398 du 13 octobre 2009 relatif aux attributions du ministre à la Présidence, chargé de la défense nationale ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1854 du 12 octobre 2022 modifiant et complétant de décret n° 2009 - 161 du 20 mai 2009 portant organisation et fonctionnement de la cellule de gestion des marchés publics.



Arrête :

Article premier : Le colonel **AHISSOU Elvis Hector** est nommé personne responsable des marchés publics de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense nationale.

Article 2 : L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville le 31 août 2023


Charles Richard MONDJO.-